



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09
www.fr.ch/dsas

Interruption de grossesse en cas de détresse selon article 119 du Code pénal suisse

Demande à l'intention de la/du médecin qui pratiquera l'intervention

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Adresse:

Lieu:

Je suis enceinte, mes dernières règles remontent au

Je me trouve en situation de détresse et je ne peux mener cette grossesse à terme.

C'est pourquoi je demande une interruption de grossesse.

Le/la médecin qui pratiquera l'intervention

- s'est entretenu de manière approfondie avec moi
- m'a conseillée personnellement
- m'a informée sur l'intervention et les risques médicaux qui y sont liés et
- m'a transmis le dossier édité par la Direction de la santé publique et des affaires sociales du canton de Fribourg.

Lieu et date:

Signature de la demanderesse:

.....

.....